

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25066491

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 MAI 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Greffé

N° d'entreprise : **0425 696 178**

Nom

(en entier) : **PROFONDVAL LLN**

(en abrégé) : **/**

Forme légale : **Société anonyme (S.A.)**

Adresse complète du siège : **Chemin de Profondval, 2 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et d'un représentant permanent

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 avril 2025 :

- L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la SRL FOOD AND PLACE MANAGEMENT CONSULT en tant qu'administrateur avec effet au 24 avril 2025, jour de la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire ;

- L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Manuel LEONARD en tant que représentant permanent de la SRL FOOD AND PLACE MANAGEMENT CONSULT avec effet au 24 avril 2025, jour de la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire ;

- L'Assemblée Générale accorde à la SRL FOOD AND PLACE MANAGEMENT CONSULT décharge provisoire pour les mandats exercés ; la décharge définitive interviendra en effet lors de la prochaine assemblée générale de la Société approuvant les comptes annuels ;

- L'Assemblée mandate le cabinet d'avocats NELISSEN GRADE (Me. Alexis LEFEBVRE ou tout autre avocat de son cabinet) afin de procéder à la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions prises par la présente assemblée générale extraordinaire de la Société ;

Les décisions ont été prises à l'unanimité des voix.

Pour l'association d'avocats NELISSEN GRADE
Alexis LEFEBVRE
en vertu d'une procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2025 - Annexes du Moniteur belge